

Les Jurys de la Communauté Française de l'enseignement secondaire ordinaire

Consignes d'examens

Cycle	2020-2021/2
Titre	CESS Technique de Qualification
Option	Agent(e) d'éducation

Direction de l'organisation des jurys
Rue Adolphe Lavallée, 1
1080 Bruxelles

jurys@cfwb.be
Tél : +32 (0)2 690 85 86
enseignement.be/jurys

I. Informations générales

●●● Titre visé, type d'enseignement et l'option

Certificat d'enseignement secondaire supérieur pour l'enseignement secondaire professionnel (CESS), option Agent(e) d'éducation.

●●● Programme

Le numéro du programme FWB : **180-2/2003/248B & 180-3/2003/248B** (p.113 à p.258)

<http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/progr/180-2003-248B.pdf>

Rappel : ces consignes ne se substituent pas au programme de la fédération Wallonie Bruxelles. Ce document complète le programme et précise notamment les modalités d'évaluation.

●●● Grille-horaire :

DEGRE	3	TECHNIQUE DE QUALIFICATION		
SECTEUR	8	SERVICES AUX PERSONNES		
GROUPE	81	SERVICES SOCIAUX ET FAMILIAUX		
OPTION 8113 AGENT / AGENTE D'EDUCATION				R
	Code	5TQ	6TQ	ACCROCHE
SECRETARIAT – BUREAUTIQUE	5022	2	2	CT Secrétariat-bureautique DS
PSYCHOPEDAGOGIE	2590	3	3	CT Psychopédagogie DS
TECHNIQUES EDUCATIVES CORPORELLES	4091	3	3	CG Education physique DS
TECHNIQUES EDUCATIVES ET DE TRANSFERT MUSICALES	4093	2		CG Education musicale DS
TECHNIQUES EDUCATIVES ET DE TRANSFERT PLASTIQUES	4095		2	CG Education plastique DS
EDUCATION A LA SANTE	1374	3	3	CT Soins infirmiers DS – CT Economie sociale et familiale DS
DEONTOLOGIE – LEGISLATION	1265	1	1	CT Techniques éducatives DS
TRAVAUX PRATIQUES ET STAGES				
TRAVAUX PRATIQUES	3110	4	4	PP Techniques éducatives DS
TOTAL		18	18	

●●● Dispense

Obtient une dispense le candidat ajourné pour toutes les matières dans lesquelles il a obtenu au moins 50% des points, lorsqu'il s'inscrit lors d'un autre cycle, pour le même titre et dans la même orientation d'études.

●●● Rencontre obligatoire

Le candidat devra se présenter à une **RENCONTRE OBLIGATOIRE le 4 mai 2021** (voir horaire sur le site) **En cas d'absence à celle-ci, le candidat ne sera pas convoqué à la suite des épreuves.**

Il devra aussi **amener** son analyse institutionnelle en déontologie-législation ainsi que ses préparations en éducation à la santé

TECHNIQUES EDUCATIVES CORPORELLES

TECHNIQUES EDUCATIVE ET DE TRANSFERT MUSICALES

TECHNIQUES EDUCATIVE ET DE TRANSFERT PLASTIQUES

TRAVAUX PRATIQUES

II. Consignes spécifiques aux différentes matières

●●● Identification des matières

Matières :	Points :
TECHNIQUES EDUCATIVES CORPORELLES	Cette matière sera cotée sur 20 points
TECHNIQUES EDUCATIVE ET DE TRANSFERT MUSICALES	Cette matière sera cotée sur 20 points
TECHNIQUES EDUCATIVE ET DE TRANSFERT PLASTIQUES	Cette matière sera cotée sur 20 points
TRAVAUX PRATIQUES	Cette matière sera cotée sur 20 points

●●● Modalité d'évaluation d'examen(s)

Type d'examen : PREPARATION DE 3 DOSSIERS (*) A DOMICILE
EXAMEN ORAL et MISE EN SITUATION

Public concerné : L'examen portera sur l'organisation d'animations ayant pour public d'école maternelle (de 3 à 6 ans)

(*) Attention, ces **3 dossiers** ainsi que les photos des différentes **réalisations** devront être envoyés au format **PDF** uniquement à l'adresse jurys@cfwb.be au plus tard **le 26 mai 2021 (12h00 maximum)**.
Si les dossiers sont remis après le délai fixé ou s'ils sont incomplets, le candidat se verra refuser l'accès à l'examen oral.

Suite à la situation de crise sanitaire :

L'activité ne pourra pas être réalisée dans une école. Elle se déroulera devant un jury d'examineurs à défaut d'un public scolaire (mise en situation). Les critères d'évaluation seront donc modifiés en conséquence.

Par exemple, au lieu de constater une attitude, il peut être demandé au candidat quelle attitude serait la sienne dans telle situation.

●●● **Matériel à prévoir le jour de l'examen**

- A apporter une version imprimée des dossiers qu'il aura préparés préalablement à domicile.
- A avoir une tenue adaptée à l'animation (en rapport avec l'hygiène et la sécurité).
- A apporter tout matériel pour faire l'activité en « autonomie », aucun autre matériel que celui apporté ne sera utilisé.

Lors de cet examen oral, le candidat présentera et défendra ses 3 dossiers préalablement préparés.

Rappel, ces **dossiers** ainsi que les photos des différentes **réalisations** devront être envoyés au format **PDF** uniquement à l'adresse jurys@cfwb.be au plus tard **le 26 mai 2021 (12h00 maximum)**.

Si les dossiers sont remis après le délai fixé ou s'ils sont incomplets, le candidat se verra refuser l'accès à l'examen oral.

●●● **Remarque importante**

Attention, bien que le rôle de la **Direction des Jurys** ne soit pas celui d'un formateur mais celui d'un évaluateur, ses membres **conseillent vivement** aux candidats de prendre contact avec un lieu de pratique externe, ou un professionnel du domaine afin d'évaluer la faisabilité de leur activité.

⚠ **UNE GROSSE ERREUR DE SECURITE ET DE DEONTOLOGIE PEUT AMENER A L'ECHEC.**

●●● Activités

Le choix des activités devra s'adapter et **pourrait être envisagé dans le cadre du projet d'établissement, dans ce cas le candidat peut prendre contact avec différents établissements.**

Il y a 3 dossiers à réaliser en vue de la passation de l'examen :

1. une activité d'animation dans le domaine **techniques éducatives et de transfert plastiques**
2. une activité d'animation dans le domaine **techniques éducatives et de transfert musicales.**
3. une activité d'animation dans le domaine **techniques éducatives corporelles.**

Le candidat doit fournir un dossier pour chacune des animations (soit 3 dossiers au total).

Chaque dossier contient la préparation, écrite complète, suffisamment **détaillée** (càd que la préparation permettrait de présenter l'activité à la place de **l'agent d'éducation**) et soignée d'une activité sélectionnée dans chacun des 3 domaines.

1. une activité d'animation dans le domaine techniques éducatives et de transfert plastiques :

Préparer une activité simple stimulant la créativité **d'un enfant** (de 3 à 6 ans) par un ou plusieurs modèles (ces modèles doivent être créés **par le candidat**).

« pour le matériel : *règle de la débrouille* » (p.18 du programme).

- utilisation de matières : terre, pâte à sel, papier, serviette, tissu, matière de récupération etc.
- technique d'impression etc.
- photomontage (scrapbooking), etc.
- fabrication de marionnettes, de masques, théâtre d'ombres etc.
- technique du papier : origami, fleurs en papier, tableaux
- montage floral,
- mandala

2. une activité d'animation dans le domaine techniques éducatives et de transfert musicales :

Activité simple à tendance cognitivo-psychopédagogique.

Cette activité sera adaptée à l'**âge des enfants d'une classe de maternelle (de 3 à 6 ans), âge que le candidat aura au préalable choisi :**

- chant, chanson à gestes, activité rythmique, chant mimé,
- utilisation ou reconnaissance d'un instrument : guitare, flûte, piano
- une histoire sur un thème racontée à partir d'un montage, de sons, de bruits, peut être accompagnée d'images
- reconnaissance d'un ou plusieurs bruits sur un thème

3. une activité d'animation dans le domaine techniques éducatives corporelles :

Cette activité sera adaptée à l'âge des enfants d'une classe de maternelle (de 3 à 6 ans), âge que le candidat aura au préalable choisi :

- jeu stimulant le mouvement, la manipulation, l'expression verbale ou non verbale,
- circuit, si l'infrastructure le permet, utilisant la coordination, le rythme, la structuration spatiale et/ou temporelle, etc.

●●● **Consignes pour la réalisation de chaque dossier**

Chaque dossier préparatoire aux activités comprendra **obligatoirement** :

1. Une **page de garde** sur laquelle figureront les nom et prénom du candidat, le cycle (2020-2021/2) et le titre du dossier.
2. Une **table des matières détaillée**.
3. Une **introduction** d'une demi-page dans laquelle le candidat présentera les animations et expliquera les raisons de son choix d'activité et **non** de son option.
4. Un **corps** (développement du sujet) sera réalisé selon les consignes suivantes (se référer au point « corps des dossiers »).
5. Des **photos** de réalisations plastiques, de matériel utilisé et proposé lors de l'activité seront annexées à ce dossier.

●●● **Forme des dossiers**

1. Le travail sera **dactylographié**, police Arial, taille de caractère 11 avec interligne 1,15.
2. Les pages seront numérotées
3. Respect de l'**orthographe** et à la **syntaxe**.
4. Les sources de référence seront listées et détaillées : Livres, publications, sites internet (liens datés), cours exploités.
5. Nombre de pages minimum du dossier : 6 pages (pas trop aérées).

●●● **Corps des dossiers**

Pour les 3 activités proposées, la structure suivante doit être respectée :

1. *Intitulé* de l'activité.
2. *Domaine* de l'activité.
3. *Objectifs*, généraux et spécifiques : lors de cette activité, développer la (les) compétence(s) stimulée(s), l'(les) **intérêt(s) pour les enfants**.

Veiller à séparer les objectifs généraux des objectifs spécifiques propres et en rapport à l'animation proposée.

4. *Durée* selon l'organisation du service, prévoir une activité de maximum **20 minutes**

5. *Le matériel* : listing complet du matériel requis pour la (les) activité(s).
6. *L'organisation* : si des mesures d'hygiène doivent être prises avant, pendant et après le déroulement de l'activité et adaptées à ce dernier ; elles devront être envisagées lors de la préparation et détaillées suivant leur nécessité. L'espace devra être également aménagé.
Un ou des schémas sont à établir afin de mieux comprendre la « place » **des enfants et de l'agent ; il(s) devra (devront) être respecté(s) lors de l'animation.**
7. *Déroulement* :
Présentation de l'activité, sous forme de tableau
Étapes incluant le déroulement des activités avec son timing à chaque étape, les consignes à donner et les précautions en matière de sécurité et d'hygiène (les justifications de ces dernières seront demandées lors de l'évaluation orale).
8. *Une/des réalisation(s), un/des modèle(s) réalisé(s) personnellement sera/seront présenté(s) aux membres du jury d'examineurs au début de l'activité, ET seront obligatoirement annexé(s) aux dossiers. [Dans le cas où ces modèles (activité artistique) ou matériel (activité musicale ou psychomotricité) sont trop encombrants, une photo les remplacera].
Les plans, les titres, les textes etc. adapté(s) aux activités présentées seront annexés au dossier concerné.*
9. *Références spécifiques à l'activité, diversifiées* :
 - Ouvrages, livres, revues, etc.
 - Sites internet – liens + dates de prise de contact avec un lieu de pratique externe, ou un professionnel du domaine.
 - Expériences personnelles : si des stages ont été réalisés, indiquer le lieu, la période, la nature et fournir l'attestation.

••• Déroulement de l'examen

Une des 3 activités préparées préalablement par le candidat sera choisie par les examinateurs et devra être réalisée dans son intégralité devant le Jury d'examineurs (épreuve pratique), qui, **en raison de la crise sanitaire**, « jouera » les difficultés qu'un candidat pourrait rencontrer lors d'une réalisation avec les enfants. Suite à cette épreuve pratique, le candidat sera interrogé oralement.

Les 2 autres activités seront présentées par le candidat. Elles ne feront donc pas l'objet d'une réalisation complète devant le jury d'examineurs comme l'autre activité. Une défense orale sur base du dossier et de la présentation sera néanmoins demandée pour chacune d'elles.

A) Critères d'évaluation de l'activité choisie par le jury d'examineurs :

Un entretien avec les membres du jury d'examineurs permettra au candidat d'expliquer et de justifier l'ensemble des préparations, ainsi que sa prestation.

1. Evaluation du sujet choisi
2. Relation avec les cours théoriques de l'option (**bien cibler les objectifs généraux et spécifiques**)
3. Présentation du matériel
4. Réalisation de l'activité
5. Dossier contenu et forme
6. Le candidat sera appelé à répondre à une ou plusieurs questions concernant le métier d'agent d'éducation (180/2003/248B)

B) Critères d'évaluation des deux autres activités :

- Dossiers
- Présentation au moment de l'entretien
- Justifications des choix
- Projections d'adaptation en adéquation avec des publics variés

C) Exemples de critères d'évaluation adaptés vus la crise sanitaire

1. LA PRESENTATION ECRITE

- Pertinence du choix de l'activité
- Pertinence des objectifs
- Adaptation de l'activité aux besoins et au projet de l'établissement
- Présentation
- Forme
- Contenu
- Respects des consignes
- Modèles

2. L'ACTIVITE PRESENTEE

- Avant
 - Prise de renseignements
 - Aménagement de l'espace
 - Préparation du matériel
- Pendant
 - Prise de contact

- Présentation de l'animation
- Clarté des consignes de l'activité
- Adaptation et maîtrise des moyens matériels
- Méthodes d'animation
- Enchaînement logique des actions
- Gestion du temps
- Application des règles de sécurité
- Application des mesures d'hygiène,
- Respect du confort
- Préparation à la clôture de l'activité
- Evaluation avec les examinateurs
- Après
 - Transmission des informations et/ou des observations
 - Remise en ordre du local/matériel

3. L'ATTITUDE RELATIONNELLE

- Communication adaptée aux **enfants**
- Premier contact avec les **enfants**
- **Disponibilité et écoute**
- Empathie
- Adaptation aux interactions dans le groupe
- Présentation (tenue)
- Sécurisation des bénéficiaires

4. ENTRETIEN avec les membres du jury d'examinateurs : Auto-évaluation

- Pertinence
- Justifications des choix, des décisions, des adaptations
- Liens avec les cours
- Remédiations par rapport aux erreurs
- Rapport circonstancié des cas spécifiques repérés, adaptations faites ou proposées par rapport à ceux-ci

Psychopédagogie

●●● **Identification de la matière**

Matières :	Points :
PSYCHOPEDAGOGIE	Cette matière sera cotée sur 20 points

●●● **Modalité d'évaluation d'examen(s)**

Type d'examen : EXAMEN ORAL : MISE EN SITUATION

●●● **Matériel à prévoir le jour de l'examen**

De quoi écrire.

●●● **Déroulement de l'examen**

L'examen oral portera sur :

une mise en situation où il sera demandé

- prévoir l'organisation de ce qui sera demandé,
- adapter sa stratégie
- justifier ses décisions en fonction des notions de psychopédagogie.

A cette fin, il maîtrisera les concepts principaux du cours de psychopédagogie de 5^{ème} et 6^{ème} d'agent(e) en éducation.

Le jour de l'examen, le candidat aura un temps de préparation pour préparer son sujet.

●●● **Préparation à l'examen**

Se référer au programme où vous trouverez les compétences attendues, des conseils méthodologiques et pédagogiques, des références bibliographiques, un exemple de mise en situation.

●●● Annexe

1. Mise en situation

a) Les notions importantes à connaître pour analyser la mise en situation :

- Les qualités requises de l'agent(e) en éducation et les valeurs à respecter
- Le rôle de l'agent(e) en éducation
- Les éléments à connaître, mais aussi le savoir être, se connaître et réfléchir sur soi, s'auto-analyser, réfléchir sur ses atouts et ses faiblesses, se remettre en question et se former régulièrement. L'agent(e) en éducation connaîtra aussi tous les outils que sa profession met à sa disposition (grilles d'observation, les profils individualisés ...)

b) Les mises en situation possibles peuvent être relatives à :

- La prise en charge d'un groupe d'enfants en milieu scolaire mais pendant les temps de repos (récréations, repas de midi, étude et garderie du soir, déplacements des enfants, écoles de devoirs)
- La prise en charge d'un groupe d'enfants dans le milieu extrascolaire (stages divers, centres de loisirs et de vacances, maisons de jeunes...)
- La prise en charge d'un groupe d'enfants, d'adolescents ou d'adultes en institution
- La prise en charge d'un groupe d'enfants, adolescents ou adultes présentant un handicap physique ou mental
- La prise en charge d'un groupe d'enfants, d'adolescents ou d'adultes présentant des troubles comportementaux divers, des assuétudes, des troubles psychopathologiques.
- La prise en charge de personnes souffrant de troubles liés à la problématique de la rue (exclusion, précarité, isolement, ...)
- La prise en charge en institution de femmes victimes de violence conjugale, de jeunes mères célibataires et de mères ayant des difficultés à l'établissement des liens d'attachement avec leur enfant.
- Lors de l'analyse de la situation proposée, le (la) candidat(e) fera référence aux notions du cours, précisera et définira correctement les concepts et justifiera ses actions et décisions.

2. Notions à connaître

a) PSYCHOLOGIE DEVELOPPEMENTALE

- Le développement de l'enfant (intellectuel, psychoaffectif, social, moral) et le développement de la psychomotricité (rythme, langage, motricité, structuration spatio-temporelle, notion droite gauche et latéralité) et le développement de la personnalité (rôle de la frustration)
- La psychologie de l'adolescent
- Les caractéristiques de l'âge adulte (maturité, objectivité, autonomie)
- Le processus de vieillissement et ses conséquences
- Le stade prénatal, la naissance et les difficultés rencontrées lors de ce passage par la future mère et la mère. Le baby blues et la psychose du post partum. L'éducation parentale, la prévention par les consultations prénatales et postnatales, par l'ONE.

- Les troubles de l'attachement et le rejet du bébé.
- Les débuts de la vie du bébé et ses difficultés : l'angoisse des 8 mois, la nécessité des rituels chez les petits, la peur de l'étranger, la nécessité d'éviter les changements de personne, rôle du regard, du contact avec le corps, de la façon de porter le bébé... éducation parentale si nécessaire et sans jugement ni culpabiliser

b) PSYCHOPEDAGOGIE

- Notions de pédagogie (aider dans le cadre d'une école de devoirs, comment aider, suivre la scolarité, encourager, utiliser du concret....)
- La théorie des motivations (extrinsèques et intrinsèques)
- Les théories de l'apprentissage
- Les notions de but et d'objectifs nécessaires à la préparation des activités afin de donner un sens éducatif à celles-ci

c) PSYCHOLOGIE GENERALE

- Théorie des besoins de Maslow
- Les types de conditionnement (classique et opérant)

d) PSYCHOLOGIE INSTITUTIONNELLE

- Le projet de l'institution, le projet éducatif et les projets d'intervention individualisée
- La vie en institution, les règles, les limites, les contrats de vie et divers règlements, les sanctions, dialogue, médiation et arbitrage ...
- La sortie de l'institution, la préparation du retour en famille, de la mise en autonomie. Le soutien aux parents et éventuellement, la tutelle parentale.

e) PSYCHOLOGIE SOCIALE

- La notion de groupe (définition, types de groupe, vie du groupe, l'autorité dans le groupe, les conflits, la gestion des conflits, comment voir que le groupe va mal, l'intégration dans le groupe, les phénomènes d'exclusion, le harcèlement...)
- L'organisation des activités (intérieures et extérieures) dans un groupe, la mise en place d'un projet de groupe, les critères utilisés pour sélectionner les activités
- La dimension multiculturelle

f) PSYCHOLOGIE DE LA COMMUNICATION

- Les types de communication, les obstacles à la communication
- L'écoute active ou centrée sur la personne selon Rogers (perspective humaniste)

g) PSYCHOPATHOLOGIE

- Connaître la différence entre névroses et psychoses. Conduites adaptées avec certaines pathologies telles que lors des troubles obsessionnels compulsifs, lors des phobies, de la dépression, des troubles alimentaires

- Définir mécanismes de défense en général et expliquer : le déni, la projection, refoulement, l'identification, symbolisation, retournement sur soi et pouvoir les reconnaître dans les situations.
- Stratégies adaptées à certaines conduites (automutilation, fabulation, agressivité, addictions diverses, passage à l'acte et suicide, troubles comportementaux divers tels que mensonge, vol, vandalisme)

h) PSYCHOLOGIE DU HANDICAP

- Rôle de l'agent(e) en éducation dans le cas de gestion d'enfants et d'adultes autistes, caractériels, hyperactifs, trisomiques, polyhandicapés ou présentant un retard intellectuel modéré ou sévère.

••• **Remarque**

Il y a en psychologie beaucoup de bon sens et même si on n'apprend pas à être parent, la plupart y arrive spontanément. De ce fait, réfléchir et chercher des personnes ressources pourraient vous aider à préparer l'examen.

Déontologie Législation

●●● Identification de la matière

Matières :	Points :
DEONTOLOGIE LEGISLATION	Cette matière sera cotée sur 20 points

●●● Modalité d'évaluation d'examen(s)

Type d'examen : PREPARATION D'UNE ANALYSE INSTITUTIONNELLE (*) A DOMICILE
EXAMEN ORAL ET DEFENSE DU TRAVAIL

(*) **Attention**, vu le court délai entre la réunion obligatoire et l'examen, cette analyse devra exceptionnellement être **remise** au Jury, **le 4 mai 2021**, lors de la réunion obligatoire **mais peut** être en envoyée par mail en format pdf à l'adresse jurys@cfwb.be **pour le 2mai à 12h00**.

Si cette analyse n'est pas remise, le candidat se verra refuser l'accès à l'examen oral.

Suite à la situation de crise sanitaire :

L'épreuve se déroulera devant un jury d'examineurs (mise en situation). Les critères d'évaluation seront donc modifiés en conséquence.

●●● Matériel à prévoir le jour de l'examen

- de quoi écrire
- votre analyse institutionnelle imprimée en un exemplaire qui vous servira de support lors de la défense orale

●●● Déroulement de l'examen

L'examen oral portera sur :

- a) l'analyse de l'institution choisie, préparée à domicile et **remise le jour de la réunion obligatoire**. A cette fin, les candidats(es) se référeront à la partie 1 de l'annexe.
- b) une question de connaissances choisie parmi les thèmes proposés en annexe dans la partie 2 de l'annexe.

●●● Annexe

1. Préparation préliminaire à l'examen :

(*) **Attention**, vu le court délai entre la réunion obligatoire et l'examen, cette analyse devra exceptionnellement être remise au Jury, **le 4 mai 2021**, lors de la réunion obligatoire **mais peut** être envoyée par mail en format pdf à l'adresse jurys@cfwb.be **pour le 2 mai à 12h00**.

Travail de recherche relatif à l'analyse d'une institution. Recherche de documents, visites, exploitation des informations, compréhension de celles-ci et rédaction d'un rapport

- a) Choisir une institution ou un organisme visant soit :
 - La protection de l'enfance et l'aide à la jeunesse
 - Le retour à l'autonomie des personnes en difficulté
 - L'aide morale, sociale, psychologique, médicale, juridique et/ou visant la prévention en général
 - L'accueil des personnes âgées
 - L'accueil des personnes handicapées physiques ou mentales
 - Les différents types de placement des jeunes en difficultés et des personnes en souffrance
 - Les services fonctionnant dans l'urgence medico-sociale
 - L'aide et l'accueil aux personnes sans domicile
- b) Travailler sur des documents ou faire un petit stage d'observation ou rencontrer des personnes ressources (selon les possibilités en période Covid)
- c) Intégrer les notions de législation et de déontologie dans cette analyse.
- d) Dans ce travail, on doit retrouver :
 - Le cadre légal, administratif et juridique de l'institution
 - Le pouvoir subsidiant
 - L'organigramme des personnes, des fonctions (qui fait quoi)
 - Le projet institutionnel
 - Les fonctions de l'institution, son rôle
 - Le fonctionnement de l'institution, les activités, les bénéficiaires
 - Les conditions d'accueil, les formalités, une éventuelle participation financière
 - Le rôle spécifique de l'agent(e) en éducation dans l'organigramme
 - Le partenariat avec les membres d'autres professions
 - La mission des différents intervenants
 - La spécificité éventuelle du travail dans ce type d'institution

Attention : Lors de l'examen oral, vous devrez savoir expliquer le profil de l'institution et répondre aux questions concernant votre travail.

2) Les notions à connaître

- Droits et devoirs des bénéficiaires dans les institutions
- Les qualités requises et valeurs à respecter dans le contexte de l'aide aux personnes
- Les services d'aide à la jeunesse (tribunal de la famille et de la jeunesse, les SAJ, les SPJ...)
- La notion de responsabilité civile et pénale, le respect des limites de sa profession

- Les dispositions légales en matière de maltraitance (notion d'assistance à personne en danger)
- La notion de secret professionnel, le respect de la confidentialité
- L'organisation de l'enseignement en Belgique (enseignement ordinaire et spécialisé)
- La protection de la personne handicapée dans le monde du travail. Les structures adaptées à celles-ci. Les aides aux personnes handicapées.
- La sécurité sociale en Belgique (principe de base, différents secteurs, financement, redistribution)
- Eléments de législation du travail (contrats, réglementation du travail, protection du travailleur ou comment se défendre, le tribunal du travail et les organismes paritaires dans le milieu du travail, droits et devoirs des travailleurs et de l'employeur, sécurité et hygiène etc

Education A la santé

●●● Identification de la matière

Matières :	Points :
EDUCATION A LA SANTE	Cette matière sera cotée sur 20 points

●●● Modalité d'évaluation d'examen(s)

Type d'examen :

PREPARATION A DOMICILE D'UN PROJET D'EDUCATION A LA SANTE ET DE DEUX FICHES (*)
EXAMEN ORAL ET DEFENSE DES PREPARATIONS

Attention, vu le court délai entre la réunion obligatoire et l'examen, cette analyse devra exceptionnellement être remise au Jury, le 4 mai 2021, lors de la réunion obligatoire mais peut être envoyée par mail en format pdf à l'adresse jurys@cfwb.be pour le 2mai à 12h00.

Si ces préparations ne sont pas remises, le candidat se verra refuser l'accès à l'examen oral.

●●● Matériel à prévoir le jour de l'examen

- de quoi écrire
- vos 2 fiches en un exemplaire qui vous servira de support lors de la défense orale
- votre projet d'éducation à la santé) en un exemplaire qui vous servira de support lors de la défense orale avec tout le matériel éventuel prévu pour ce projet

●●● Déroulement de l'examen

L'examen oral portera sur :

- le projet d'éducation à la santé choisie, préparé à domicile et remis le jour de la réunion obligatoire (ou envoyé auparavant). A cette fin, les candidats(es) se référeront au point 1 de l'annexe.
- Les 2 fiches choisies, préparées à domicile et remises le jour de la réunion obligatoire. A cette fin, les candidats(es) se référeront au point 13 de l'annexe.
- une question de connaissances choisie parmi les points de 2 à 12 de l'annexe

●●● Annexe

Les consignes suivantes sont réparties en subdivisions reprenant les fonctions et activités prévues dans le programme de la FWB 180-2003-248B. Prendre connaissance de ces fonctions et activités est conseillé.

(*) Attention, vu le court délai entre la réunion obligatoire et l'examen, les préparations devront exceptionnellement être remises au Jury, le 4 mai 2021, lors de la réunion obligatoire mais peuvent être envoyées par mail en format pdf à l'adresse jurys@cfwb.be pour le 2 mai à 12h00.

1. Un travail à domicile et à envoyer/à déposer avant l'examen (date ci-dessus) : Préparer un projet d'éducation sanitaire.
 - Public cible au choix :
 - Soit pour des enfants de 6^{ème} primaire,
 - Soit adolescents de plus ou moins 14 ans
 - Soit pour des enfants de 3^{ème} maternelle
 - Thème au choix mais en rapport avec l'âge choisi : prévention du sida, contraception, petits déjeuners malins, prévention de l'alcoolisme, du tabagisme, de la drogue, le sommeil, les dangers des écrans, les bienfaits du sport, l'alimentation etc)
 - Le projet doit être détaillé dans toutes ses étapes comme :
 - Les fondements théoriques
 - Les démarches à suivre
 - Les documents, affiches et le matériel nécessaire que vous allez utiliser (à apporter le jour de l'examen)
 - La préparation du local
 - L'accueil des enfants et jeunes
 - L'introduction de votre projet auprès des enfants/jeunes
 - Le contenu de votre exposé
 - La participation des enfants/jeunes pendant votre activité
 - Les critères d'évaluation de votre projet
2. Savoir prévoir une activité (à l'intérieur, à l'extérieur) en connaissant les règles de sécurité à observer et en prévenir les accidents.
3. Connaître les besoins nutritionnels des enfants et adolescents
 - L'aide pour établir un menu équilibré (la notion de pyramide alimentaire)
 - L'aide d'un ou d'une adolescent(e) anorexique ou boulimique dans la gestion de son alimentation
4. Pharmacie familiale :
 - Guidance parentale en vue de constituer la pharmacie familiale
 - Les règles à respecter, contenu des notices, lecture des dates de péremption etc
 - Les grandes familles de médicaments
 - La prise des médicaments (comment, quand, combien...)
5. Secours :
 - La trousse de secours (contenu, surveillance, emplacement etc)
 - Afficher la liste des numéros utiles à contacter en cas de problème
 - Faire une liste des informations à donner au numéro 112 en cas d'accident

6. Expliquer les mesures de prévention pour éviter la contagion
7. Repérer les signes de maltraitance familiale ou institutionnelle et agir
8. Sécuriser, repérer les signes annonciateurs des états de crise psychologiques et physiologiques, les prévenir et les gérer
9. Personnes en difficulté à domicile ou en institution
 - Aides à apporter telles que : aides à se laver, à manger, à s'habiller, à changer les langes éventuellement, à prendre un bain ou une douche, à se laver les cheveux, soigner les dents, les ongles, les prothèses dentaires, soins aux lunettes...
 - Préventions : comment éviter les escarres pour les personnes alitées ou qui restent au fauteuil toute la journée, comment mobiliser... faire boire
10. Connaître les modalités du retour en autonomie :
 - D'une personne âgée présentant de grandes difficultés motrices
 - D'une personne malvoyante
 - D'un enfant de 3 ans qui rentre dans sa famille après un placement en famille d'accueil. Guidance parentale face à cette situation afin que tout se passe bien. Par exemple, pouvoir répondre aux questions concernant le sommeil, les colères, l'éducation de la propreté, les jeux à faire en famille, l'hygiène, l'alimentation, l'éducation.....)
 - D'un bébé qui marche : aider adapter sa maison afin de prévenir les accidents domestiques
11. Aider les familles dans les démarches et aides éventuelles auxquelles elles ont droit. Les mettre en contact avec les personnes ressources en rapport avec les difficultés rencontrées tels que handicap, difficulté administrative/juridique (fonction 7 du programme)
12. Respecter les limites de sa profession et agir en partenariat avec les autres professionnels de la santé. Faire part de vos observations et poser les questions qui peuvent vous aider.
13. Un travail à domicile et à envoyer/à déposer avant l'examen (date ci-dessus) : Préparer DEUX fiches, au choix, chacune sur un des thèmes suivants.
 - Contenu : Ces fiches doivent servir sur la conduite à tenir (ce qu'il faut faire ou ne pas faire) en attendant le médecin ou l'ambulance, sur le respect des priorités lorsque cela est nécessaire.
 - Thèmes : DEUX au choix
 - crise d'épilepsie,
 - chute avec perte de connaissance ou non,
 - chute sur le dos
 - plaie ouverte, fracture,
 - asphyxie,
 - étranglement,
 - allergie et piqûre de guêpe,
 - noyade,
 - brûlure,
 - hémorragie,
 - fièvre avec convulsions, ,
 - état de choc,
 - empoisonnement...